

Edito : Soyez autonomes ! Condition requise pour les parcours professionnels ?

Jean-Frédéric Vergnies



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/5122>

DOI : 10.4000/formationemploi.5122

ISSN : 2107-0946

Éditeur

La Documentation française

Édition imprimée

Date de publication : 15 octobre 2017

Pagination : 1-2

ISSN : 0759-6340

Référence électronique

Jean-Frédéric Vergnies, « Edito : Soyez autonomes ! Condition requise pour les parcours professionnels ? », *Formation emploi* [En ligne], 139 | Juillet-Septembre 2017, mis en ligne le 15 octobre 2017, consulté le 30 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/5122> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/formationemploi.5122>

Soyez autonomes ! Condition requise pour les parcours professionnels ?

Jean-Frédéric Vergnies
Rédacteur en chef

Être autonome, l'injonction est désormais omniprésente dans les politiques publiques. Elle est si répandue qu'on en oublie, presque, son caractère paradoxal. Pas plus que la liberté (soyez libres !!!), l'autonomie ne se décrète ; elle se construit, comme le souligne ce numéro.

Le dossier est dédié à l'autonomie dans les parcours professionnels, en mobilisant différents niveaux d'analyse. Comment l'injonction à l'autonomie passe-t-elle dans les pratiques et quels sont ses effets sur les personnes et les parcours ?

Dans l'introduction du dossier, Catherine Negroni et Seak-Hy Lo rappellent que le parcours est un analyseur des situations de travail et que la notion d'autonomie est ambivalente et créatrice de normes dans les parcours professionnels.

Claire Lefrançois s'intéresse au parcours des quinquagénaires demandeurs d'emploi, en France et au Royaume-Uni. Les individus sont incités à rester actifs et autonomes le plus longtemps possible. Cette injonction se diffuse différemment selon les pays. Les expériences du chômage en fin de carrière sont structurées à la fois par les normes et les règles institutionnelles nationales et par des rapports sociaux. On peut alors saisir les réactions individuelles aux politiques et rendre compte de la manière dont les parcours sont socialement construits.

Pour Louis Bertrand, les politiques du handicap insistent aussi sur l'autonomie de décision des personnes. L'autonomie de ces « travailleurs handicapés » est difficile à prendre en compte par les professionnels de l'insertion, d'autant que bien des demandeurs n'ont pas de projet précis, et s'en remettent alors aux préconisations qui leur sont formulées. Cette

réalité pour les professionnels et les analystes, reste bien souvent à l'état de scotome¹ pour les porteurs des discours publics sur les usagers « acteurs de leur prise en charge ».

Benjamin Saccomanno, à partir d'une enquête à l'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes), décline trois formes d'autonomie. La recherche d'un surcroît d'autonomie par les stagiaires en formation conduit à réinventer régulièrement ou à renégocier leur ambition professionnelle, voire à essayer de revenir dans la norme. L'accent mis sur l'autonomie, dans les politiques publiques, pourrait la réduire à une capacité à se conformer au modèle de l'entrepreneur de soi qui gère sa carrière. Une capacité qui est plus souvent développée en amont qu'au cours de la formation.

Seak-Hy Lo interroge la manière dont les services d'insertion professionnelle de certains hôpitaux appréhendent la notion d'autonomie dans l'accompagnement de patients handicapés. L'autonomie est soit un objectif à atteindre, soit une condition requise pour leur prise en charge. Dès lors, l'accompagnement est soit personnalisé, en adaptant des protocoles existants, soit individualisé, par la mise en oeuvre de pratiques innovantes.

Dans une postface éclairante, Bénédicte Zimmermann envisage l'heuristique de l'autonomie et du pouvoir. Être autonome, c'est être capable et, paradoxalement aussi, être vulnérable. L'autonomie s'analyse en termes de pouvoir et de processus (donc de parcours) ; il est alors nécessaire de mobiliser une approche multi-niveaux. Aussi le dossier mobilise-t-il trois niveaux : les prescriptions institutionnelles, leur mise en oeuvre, et les biographies des appropriations individuelles. On peut alors souligner les tensions paradoxales de l'autonomie : entre injonction et aspiration, entre rapport à soi et rapport à autrui, entre valorisation de soi et mise à l'épreuve de soi, entre émancipation et domination. Ces tensions mettent en jeu la capacité d'agir, la réflexivité, l'altérité et la responsabilité.

Hors dossier, Mona Granato et Joachim Gerd Ulrich montrent combien, en Allemagne, le parcours des jeunes apprentis est loin de procéder de choix autonomes. L'accès à une formation professionnelle en alternance est plus difficile pour les jeunes issus de l'immigration, tout comme, au final, l'accès à un emploi qualifié.

Enfin, Bastien Bernela s'intéresse aux jeunes docteurs. Il propose une analyse conjointe des déterminants des parcours professionnels et géographiques, et de leur évolution, à partir de trois enquêtes Génération du Céreq (2001, 2004, 2007). Ainsi, les déterminants du recrutement diffèrent selon que les docteurs s'insèrent, ou non, dans un emploi académique (type de financement, durée de la thèse, publications). La mobilité augmente dans le temps et les docteurs s'insérant en entreprise sont moins mobiles.

Bon parcours de ce numéro à tous

¹ Point aveugle qui échappe à la conscience car on ne le perçoit pas (Cf. Georges Devereux, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Flammarion, 1980, réédité en 2012).